

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29/01/2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Aurélie ROCHER, Maire.

Présents : Aurélie ROCHER, Jacques DESMÉ, Sylvie CHEVALET, Thierry SAVATON, Marie-Pascale URSOT-BOUDET, Pierre GARNIER, Monique MAILLARD, Robert JUQUOIS, Alain DAULÉAC, Pascal FOURNIAU, Marine BLANCHIN, Christine THIBAUT.

Absent excusé : Alain COUVREUX, David LEGRAND, Benoît GEINDREAU.

Benoît GEINDREAU a donné procuration à Aurélie ROCHER.

A été nommée secrétaire : Sylvie CHEVALET.

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents : 12 ; Représentés : 13.

BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS COMPTABLES DE L'ANNÉE 2020 ET PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2021.

Madame la Maire présente au conseil municipal les résultats comptables de l'année 2020 et les prévisions budgétaires 2021, pour les budgets de la commune et de l'assainissement.

ETUDE DE STRUCTURE DU CENTRE MONTPENSIER.

Madame la Maire informe le conseil municipal que des propositions de missions de bureaux d'études ont été reçues à la mairie de Champigny-sur-Veude, afin d'analyser la faisabilité technique de la structure du Centre Montpensier, à savoir la charpente bois, à recevoir une isolation thermique sous toiture.

Les 2 offres reçues sont :

- Entreprise B.E.C.B, Claude Chauvin, 19 Rue Ricotière 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS, pour un montant de 3 270,00 euros H.T (3 924,00 euros T.T.C) avec l'option de location d'une nacelle, d'un montant de 600,00 à 1 000,00 euros H.T suivant les modèles.
- SECC Centre Ouest, 21 Rue de la Morinerie 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS, pour un montant de 8 630,00 euros H.T (10 356,00 euros T.T.C).

Suite à l'avis de Clément PILLETTE, Architecte conseil du C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement), et après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise B.E.C.B**, Claude Chauvin, 19 Rue Ricotière 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS, pour un montant de 3 270,00 euros H.T.(3 924,00 euros T.T.C), sans l'option de location d'une nacelle, qui sera mise à leur disposition par nos soins.

DEVIS DU CHAUFFAGE DANS LE LOGEMENT COMMUNAL, 16 RUE DE LA BONNE DAME.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise DURAND David, 3 La croix de Relay 37120 JAULNAY, pour l'installation d'un chauffage électrique, dans le logement communal au 16 Rue de la bonne dame à Champigny-sur-Veude, pour un montant de 4 056,63 euros H.T.(4 462,29 euros T.T.C).

QUESTIONS DIVERSES.

ADRESSAGE DES HABITANTS DE CHAMPIGNY

En vue de l'installation de la fibre sur la commune (fin 2021 et 2022 selon les zones), toutes les habitations de Champigny (actuelles ou à venir) doivent avoir un numéro, même les maisons isolées et cela même si les habitants n'envisagent pas de s'abonner à la fibre car il sera très coûteux de l'installer individuellement par la suite.

Chaque élu vérifiera donc dans le secteur dont il a la responsabilité, si toutes les maisons ont bien un numéro et signalera toutes les anomalies.

Champigny-sur-Veude, le 03/02/21

La Maire,
Aurélie ROCHER

